



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE CULTURELLE SPORTIVE DES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

COMpte-REndU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

jeudi 12 Janvier 2012

au CEZ de Rambouillet

Etaient présents : Christine BOURGET

Lucien CASTELLO Claudie DELAGE Andrée FABRE

Joëlle GUILLAUME

Sylvie GUILLOCHER-MEREL Patricia PERON

Joëlle RENOIR

Absents excusés :

Hélène PETIT commissaire aux comptes, Sylvie COLOMBEL, Gérard RICHARD, Emmanuelle CLAVERT, Lydie MAZAS, Sylvie DURVIS, Françoise OFFELMAN, Jean LEBOEUF, Danièle HUET et Nathalie TANGUY.

Invité : Laurent BOURCIER.

Pouvoirs : Lydie MAZAS à Claudie DELAGE – Sylvie COLOMBEL à Joëlle Renoir – Emmanuelle CLAVERT à Sylvie GUILLOCHER-MEREL – Gérard RICHARD à Lucien CASTELLO – Sylvie DURVIS à Andrée FABRE.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 29 septembre 2011 est approuvé.

2. Bilan financier 2011 et budget 2012.

Joëlle RENOIR nous présente le tableau du bilan 2011 et du budget prévisionnel 2012. (voir annexe)

Nous avons enfin été dédommagés du voyage à Rome par les assurances AXA, suite à un procès avec Cap Géo en cours depuis 2004. Nous avons perçu 18 240,24

€ mais il faut envisager environ 2 000 € de frais de justice à rembourser à la MAIF. Suite aux prochaines élections, il faut envisager une subvention moindre du fait des nombreux départs à la retraite et au transfert des TOS du LEGTA à la région.

La subvention annuelle portée au budget 2012 est donc de 18 000 €.

Nous devons faire face également au problème des retraités de plus en plus nombreux car nous ne bénéficions pas de subvention pour eux.

Patricia Péron pense qu'il serait intéressant de rajouter une colonne au tableau présenté, afin de voir la progression de l'activité d'une année sur l'autre.

En ce qui concerne la somme reçue en remboursement du voyage à Rome, un placement pourrait être envisagé par le conseil d'administration ; mais pour des raisons de trésorerie, ce placement sera étudié après le versement de la 1ère partie de la subvention 2012 par l'Asma Nationale.

Le bilan 2011 et le budget prévisionnel 2012 sont adoptés à l'unanimité.

3. Activités 2012. Cinéma UGC :

Il y a déjà cent demandes en cours de billets de cinéma UGC.

Dorénavant, il ne faudra prendre aucune demande et aucun chèque tant que le budget n'est pas voté et que les billets ne sont pas achetés.

Envoyer un mail à Claudie Delage, ou à la personne qui la remplacera suite à son départ à la retraite, afin qu'elle puisse vérifier si la personne n'a pas dépassé son quota.

Il est décidé d'en acheter 500 dès à présent. Joëlle va envoyer un mail pour en informer Sylvie DURVIS.

Futuroscope :

Emmanuelle CLAVERT nous a fait parvenir des devis pour cette activité sur une journée ou sur un week-end. Christine BOURGET va se renseigner sur un hôtel à l'extérieur et contactera Emmanuelle.

Il est décidé de reconduire les grandes eaux de Versailles pour les personnes sur listes d'attente et le personnel du CEZ de Rambouillet qui n'avait pas eu accès à l'information en septembre 2011.

Randonnée dans le parc national de la Vanoise :

L'activité est maintenue au budget mais sera supprimée si nous n'avons pas d'ici le

20 janvier un budget précis et complet de cette activité (avec devis joints). Une décision sera prise alors par le CA en fonction du coût de l'activité. Joëlle RENOIR doit contacter Jean LEBOEUF.

Lucien CASTELLO demande de vérifier les assurances du guide.

Voyage à Prague :

Il y a 52 inscrits. Cela fait donc 2 inscriptions en plus du nombre de réservations prévues. Joëlle RENOIR va vérifier le nombre de participations aux 5 derniers voyages pour les quelques agents qui sont partis aux 3 derniers voyages.

4. Préparation des élections pour le renouvellement du CA de l'ASMA 78.

La liste des retraités qui ont fait la demande de continuer de participer aux activités de l'ASMA78 doit être transmise au Ministère pour le 18 janvier 2012. Pour le moment, 15 retraités se sont manifestés.

14 personnes ont fait part de leur intention de faire partie du conseil d'administration de l'ASMA78 lors des prochaines élections.

Personne ne s'est positionné pour le LEGTA de Saint Germain et à la DDPP, les membres sortants de ces établissements doivent rechercher des volontaires.

En ce qui concerne la DDPP, la diffusion pourrait être faite par l'ENSP. Joëlle doit contacter des agents du LEGTA et du CEZ susceptibles d'être intéressés.

Joëlle doit transmettre l'imprimé règlementaire aux personnes qui se sont manifestées pour effectuer leur acte de candidature.

Calendrier des élections :

23 janvier 2012 : envoi des listes électorales

26 janvier 2012 : note de service à paraître sur Nocia.

27 février 2012 : date limite de retour des listes électorales

6 mars 2012 : envoi des kits de vote par correspondance pour les retraités qui n'ont pas de messagerie.

15 mars 2012 : envoi par mail du matériel de vote. Du 19 au 28 mars 2012 : vote électronique.

29 mars 2012 : proclamation des résultats.

5. Calendrier des prochaines réunions.

Réunion de bureau : mardi 7 février 2012 au CEZ de Rambouillet.

6. Questions diverses

Il est demandé de bien noter le nom des personnes qui achètent des billets de cinéma et de piscine afin qu'elles ne dépassent pas le quota.

Un logiciel FTP va être mis en place par Lucien Castello afin de permettre un

échange plus facile et une mutualisation des fichiers (ventes de billets)... une démonstration de cet outil sera faite aux membres du bureau lors d'une prochaine réunion.

Joëlle RENOIR, Présidente clôture la séance à 15 heures.

Si quelque chose vous semble avoir été omis dans le compte-rendu, veuillez faire parvenir vos remarques par E-mail au secrétaire Sylvie GUILLOCHER-MEREL.